





Présentation de la collectivité

L'administration municipale et métropolitaine compte plus de 5 000 agents

- 3 200 agents titulaires sont salariés par la Ville
- 1 050 agents sont salariés par Rennes Métropole
- 600 agents au CCAS
- 140 assistantes maternelles

Au total, près de 250 métiers qui ont été identifiés au sein de nos institutions



Depuis le 1er octobre 2015, l'organigramme est composé de **4 pôles** :

- Pôle Ressources
- Pôle Solidarité, Citoyenneté, Culture
- Pôle Stratégie, Développement, Aménagement
- Pôle Ingénierie et Services Urbains

Certains services sont mutualisés.

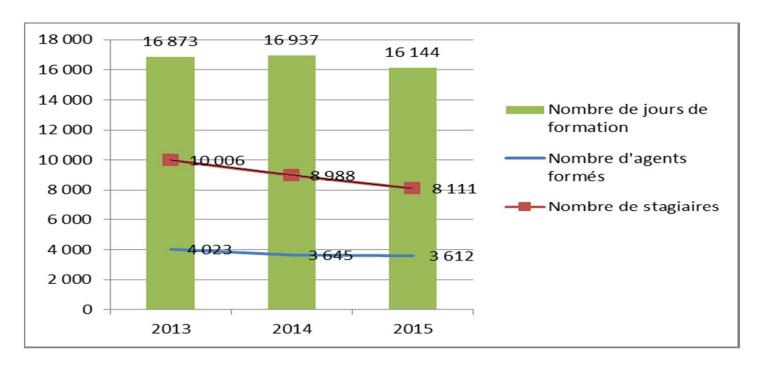


Présentation de la mission formation

- La mission formation est rattachée au service emploi et compétences de la direction des ressources humaines et de l'organisation
- **9 agents** y travaillent (1 responsable, 4 chargés de formation, 4 assistantes formation)
- Une nouvelle organisation se met en place : chaque binôme est désormais référent d'un pôle, et responsable de plusieurs domaines de l'offre de formation interne ou de dossiers spécifiques (formation des élus, des sapeurs-pompiers, formation personnelle, préparations concours...)



Volume et participation des agents

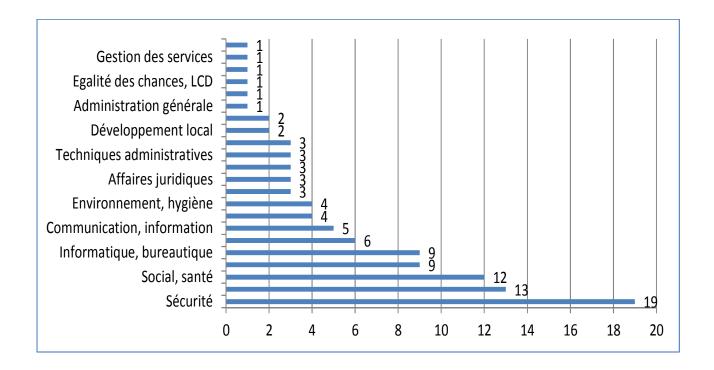


Nombre moyen de jours de formation par agent permanent : 3.5 jours à la ville de Rennes, 4.5 jours pour Rennes Métropole (supérieur aux moyennes nationales)



L'activité formation : quelques chiffres

Les principaux domaines de formation



Répartition des journées de formation suivies par domaine (en pourcentage de l'activité) entre 2013 et 2015



L'activité formation : quelques chiffres

BIEN. ON A FAIT LE BILAN SUR LES FORMATIONS SÉCURITÉ OBLIGATOIRE, ET IL VA FALLOIR QUE TU METTES À JOUR TON BREVET DE PILOTE POUR VOLER...





L'activité formation : quelques chiffres

Budget:

Ce budget comprend la **cotisation au CNFPT** (1% de la masse salariale sur la période 2013-2015 et 0,9% depuis 2016) et le **budget propre de la collectivité** (frais pédagogiques)

	2013	2014	2015	2016 (estimation)
Cotisation au CNFPT	1 015 117	1 044 459	1 065 304	1 121 347
Frais pédagogiques pris en charge par nos institutions (budget principal et budgets annexes)	701 795	717 222	690 545	729 434
Total	1 716 912	1 761 681	1 755 849	1 850 781



En 2017-2019, les axes du plan de formation sont les suivants :

- La formation des encadrants
- La prise en charge des nouvelles compétences de Rennes
 Métropole, les mutualisations et les évolutions d'organisation
- L'approfondissement de la relation aux usagers (accueil, e-administration, concertation)
- L'accompagnement de la démarche égalité, diversité, nondiscrimination et laïcité
- L'accompagnement des évolutions professionnelles des agents
- Les remises à niveau et formations aux savoirs de base
- La qualité de vie au travail



D'autres projets vont mobiliser l'équipe formation :

- Expérimenter de nouvelles modalités pédagogiques, notamment le numérique
- Mieux évaluer les formations
- Développer une offre de formation pour les agents contractuels et vacataires
- Mettre en œuvre le Compte Personnel Formation



La méthodologie du plan de formation

- Depuis 2012, le plan de formation est articulé autour de trois niveaux :
- Niveau I : les formations transversales (catalogue)
- Niveau II: les formations collectives
- Niveau III : les demandes individuelles et spécifiques

Pour répondre à 4 objectifs : **traçabilité**, **réactivité**, **lisibilité** et **partage** de la fonction.

Depuis 2015, le recensement est annuel.



Les outils

- Le guide de la formation, qui recense les droits des agents et les modalités pratiques
- Le catalogue des formations transversales : actualisé chaque année et diffusé en amont des entretiens professionnels
- Le **logiciel** Formaltis et les tableaux de recensement
- Les pages dédiées sur l'intra-rennes
- Le réseau des correspondants-formation
- Les **RDV annuels** avec les directions



JE PENSE QU'IL FAUDRAIT ACTUALISER MA FICHE DE POSTE, EN FAIT, PARCE QUE DANS UN AN, IL N'Y AURA PLUS AUCUNE CABINE TÉLÉPHONIQUE...





Les acteurs de la formation

Les partenaires internes :

- Le réseau des correspondants-formation
- Les référents plan de formation
- La Direction des Risques
- Les organisations syndicales

Les partenaires externes :

- Le CNFPT

Les prestataires



Les acteurs de la formation

BIEN, ON VA REGARDER ENSEMBLE SUR LE SITE DU CNFPT CE QU'ILS PROPOSENT EN MATIÈRE DE FORMATION POUR SUPER HÉROS, À ANGERS...

OK, QUE CE SOIT RENNES, VANNES OU ANGERS, J'Y SUIS EN MOINS DE 5 MINUTES









